

In Extenso

In Extenso IDF Audit

63 ter avenue Edouard Vaillant
CS 80137
92517 Boulogne Billancourt cedex

Tél. : 01 69 11 66 66
Fax : 01 69 11 66 40
www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

GLOBAL BIONERGIES

Société Anonyme

5 rue Henri Desbruères
91000 EVRY

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2021

GLOBAL BIONERGIES

Société Anonyme
5 rue Henri Desbruères
91000 EVRY

Rapport du commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2021

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société GLOBAL BIONERGIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Nous nous sommes assurés que l'annexe décrivait en détail les modalités de dépréciation ou non dépréciation des titres de participation ainsi que des créances détenues sur ses filiales.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 12 avril 2022 et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration des informations sur le gouvernement d'entreprise requises par l'article L. 225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lisses, le 21 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes

In Extenso IDF Audit
Max PEUVRIER



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	406 684	331 959	74 725	25 696
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	924 480	369 792	554 688	739 584
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	463 220	390 346	72 873	91 894
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 051 021	2 706 567	344 454	378 614
Autres immobilisations corporelles	592 756	372 640	220 116	105 070
Immobilisations corporelles en cours	3 167 860		3 167 860	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 150 000	50 000	2 100 000	2 135 000
Créances rattachées aux participations	1 530 723	1 530 722		4 378 542
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 544 461		1 544 461	1 210 625
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 831 205	5 752 027	8 079 178	9 065 025
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	2 044 603	636 745	1 407 858	1 626 491
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	830 722	143 361	687 361	
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				56 628
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	35 563		35 563	84 982
Autres créances	3 239 757		3 239 757	3 555 493
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	361 077	30 651	330 426	360 189
Disponibilités	20 155 669		20 155 669	13 703 349
Charges constatées d'avance (3)	260 575		260 575	273 619
TOTAL ACTIF CIRCULANT	26 927 966	810 758	26 117 208	19 660 751
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	40 759 170	6 562 785	34 196 385	28 725 776
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	743 285	506 616
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	29 288 553	96 022 410
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		-75 743 546
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-13 658 326	-12 131 489
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 373 512	8 653 991
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	4 577 811	4 577 811
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	4 577 811	4 577 811
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	530 000	100 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	530 000	100 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 238 965	5 436 974
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 085 993	2 454 526
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 852 800	1 546 889
Dettes fiscales et sociales	903 359	1 301 255
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	640 000	640 000
Autres dettes	823 015	2 478 182
Produits constatés d'avance (1)	170 930	1 536 149
TOTAL DETTES	12 715 063	15 393 974
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	34 196 385	28 725 776
(1) Dont à plus d'un an (a)	6 685 993	1 240 185
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 029 070	14 153 789
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/21	%	31/12/20	%
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	131 439	100,00	124 350	100,00
Production stockée	830 722	632,02		
Subventions d'exploitation	2 191 155	NS	1 654 139	NS
Autres produits	127 208	96,78	177 619	142,84
Total	3 280 525	NS	1 956 107	NS
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.	1 411 358	NS	1 672 004	NS
Variation de stock (m.p.)	-418 112	-318,10	-1 050 256	-844,60
Autres achats & charges externes	10 239 734	NS	11 170 100	NS
Total	11 232 980	NS	11 791 848	NS
MARGE SUR M/SES & MAT	-7 952 456	NS	-9 835 741	NS
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	47 396	36,06	54 409	43,76
Salaires et Traitements	2 777 076	NS	2 550 289	NS
Charges sociales	1 169 805	890,00	1 000 635	804,69
Amortissements et provisions	1 232 783	937,91	247 549	199,08
Autres charges	124 548	94,76	218 146	175,43
Total	5 351 608	NS	4 071 028	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	-13 304 064	NS	-13 906 769	NS
Produits financiers	77 054	58,62	170 932	137,46
Charges financières	2 239 955	NS	241 713	194,38
Résultat financier	-2 162 900	NS	-70 781	-56,92
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	-15 466 964	NS	-13 977 550	NS
Produits exceptionnels	205 633	156,45	65 451	52,63
Charges exceptionnelles	132 464	100,78	483 523	388,84
Résultat exceptionnel	73 169	55,67	-418 072	-336,21
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	-1 735 470	NS	-2 264 133	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE	-13 658 326	NS	-12 131 489	NS

GLOBAL BIOENERGIES

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

- Dont le total est de 34 196 385 Euros
- Et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de - 13 658 326 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Sauf exception, les données sont indiquées en k€.

Table des matières

1. Préambule.....	6
2. Evénements significatifs de l'exercice.....	7
3. Principes, règles et méthodes comptables.....	8
4. Informations relatives au bilan.....	12
5. Informations relatives au compte de résultat.....	18
6. Autres informations.....	22

1. Préambule

La présente annexe fait partie intégrante des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Elle est destinée à compléter et à commenter l'information donnée par le bilan et le compte de résultat relatifs à l'exercice, de telle manière que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 02/03/2022.

2. Événements significatifs de l'exercice

L'exercice 2021 a été marqué par les évènements marquants suivants :

- En janvier 2021, la société a choisi de mettre en place une seconde ligne de financement en fonds propres avec KEPLER CHEVREUX. Sur l'année, 1 217 338 BSA ont été exercés, entraînant un versement total de 7 867 k€ (61 k€ de capital et 7 806 k€ de prime d'émission)
- Lancement commercial de la marque de maquillage LAST le 14 juin 2021. LAST est la première gamme de maquillage longue durée fabriquée exclusivement à partir de ressources naturelles et végétales.
- Le 15 juin 2021, organisation du 1er vol international (entre Sarrebruck, en Allemagne, et Reims, en France) d'un avion alimenté par de l'essence renouvelable à plus de 97%.
- Le 14 décembre 2021, réalisation d'une levée de fonds de 14,5 millions d'euros, dont notamment 1 million d'euros via la plateforme PrimaryBid (offre au public destinée aux particuliers). Cette offre PrimaryBid est la deuxième opération de ce type opérée en France.
- L'ensemble des achats d'équipements (dont le rapatriement de la cuve de 5 000 L pour 1,4 m€ depuis le site de Leuna, détenue précédemment par Global Bioenergies GmbH) et des travaux d'ingénierie destinés à la mise en place d'une nouvelle filière de production s'appuyant sur un procédé de production en deux étapes et localisée sur le site de Pomacle-Bazancourt (51) a été comptabilisé en immobilisations en cours au 31 décembre 2021. Sa mise en service doit débuter au cours de l'année 2022.
- Au 31 décembre 2021, la filiale Global Bioenergies GMBH n'ayant plus d'activité à la suite du démantèlement de l'unité de production (partiellement rapatriée sur le site de Pomacle), les titres (25 k€) et les créances rattachées (1 529 k€) de la filiale Global Bioenergies GmbH ont été dépréciés à 100%.

3. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014, la loi n° 83-353 du 30 avril 1983 et le décret 83-1020 du 29 novembre 1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Logiciels	1 à 5 ans
- Constructions sur sol d'autrui	1 et 10 ans
- Matériel de recherche	5 ans
- Matériel informatique	3 et 5 ans
- Mobilier	10 ans
- Agencements	10 ans

Frais de recherche et développement

La SA Global Bioenergies a choisi de comptabiliser les frais de recherche et développement en charges, et n'a donc pas opté pour l'inscription à l'actif de ses frais de recherche et développement.

Mali de fusion de la société Syngip BV

Un mali technique a été comptabilisé à l'occasion de la fusion de Syngip BV en juillet 2020. Ce mali technique correspond à la valeur des frais de développement engagés par la société Syngip.

Il est amorti suivant le mode linéaire sur une période de 5 ans.

Titres de participations et créances rattachées

Les titres de participation sont évalués sur la base de leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur actuelle est inférieure au coût d'acquisition, de telle sorte que les titres de participation ne peuvent figurer au bilan pour une valeur supérieure à leur valeur actuelle. Cette dernière correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Les créances rattachées à des participations sont portées au bilan à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement.

Autres immobilisations financières

Les actions propres sont évaluées sur la base de leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition.

Les dépôts de garantie figurent dans les immobilisations financières. Si leur recouvrement s'avère compromis, une dépréciation est constatée.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût de revient avec application de la méthode du coût unitaire moyen pondéré

En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée. Cette provision est égale à la différence entre la valeur brute (déterminée selon les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation du stock.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées selon la méthode premier entré, premier sorti. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Lors de l'acquisition d'un actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission.

Provision pour risque et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) de la société à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources non représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Aides à l'innovation

Les aides à l'innovation sont rapportées au résultat en fonction des dépenses engagées sur l'exercice et dans la limite du montant total des dépenses prévues au budget.

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel, significatif ou de leur non récurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

4. Informations relatives au bilan

Immobilisations incorporelles

Éléments	31/12/20	Augment.	Diminution	31/12/21
Logiciels et site internet	324	83		407
Mali technique	924	0		924
Immobilisations incorporelles brutes	1 248	83	0	1 331
Amortissements	483	219		702
Dépréciations	0	0		0
Immobilisations incorporelles nettes	765	-136	0	629

Immobilisations corporelles

Éléments	31/12/2020	Augment.	Diminution	31/12/2021
Constructions	463			463
Matériel de recherche	2 916	135		3 051
Agencements	236	96		332
Matériel informatique	178	31		209
Mobilier	18	33		51
Immobilisations en cours		3168		3 168
Immobilisations corporelles brutes	3 811	3 463	0	7 274
Amortissements	3 235	235		3 470
Dépréciations	0	0		0
Immobilisations corporelles nettes	576	3 228	0	3 804

Immobilisations financières

Éléments	31/12/2020	Augment.	Dimin.	31/12/2021
Dépôts et cautionnements	1 211	580	246	1 544
Participations	2 150			2 150
Créances rattachées à des participations	4 379	2 861	5 709	1 531
Immobilisations financières brutes	7 740	3 441	5 955	5 225
Dépréciations	15	1 566		1 581
Immobilisations financières nettes	7 725	1 875	5 955	3 644

Détail des filiales et participations

Éléments	Valeurs brutes au 31/12/2020	Acquisitions ou augmentation de capital.	Cession/ Liquidation	Valeurs brutes au 31/12/2021
IBN ONE	2 100			2 100
IBN TWO	25			25
Global Bioenergies GMBH	25			25
Total participations	2 150	0	0	2 150

Tableau des dépréciations

Éléments	Dépréciation début exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminution : reprises de l'exercice	Dépréciation à la fin de l'exercice
IBN TWO	15	10		25
GBE GMBH		25		25
Créances rattachées IBN TWO		2		2
Créances rattachées GBE GMBH		1 529		1 529
Total créances	15	1 566	0	1 581

Stocks

Éléments	Net 31/12/2020	Brut 31/12/2021	Dépréciation	Net 31/12/2021
IBN / C8 Alcènes	104	521	(145)	376
C12 / C16 Alcènes	339	182	(71)	111
IDD/IHD qualité cosmétique	502	327	(151)	177
Sirop de Prénate	0	107	0	107
C12 / C16 Alcanes	200	658	(270)	388
Matières consommables	481	250	0	250
Produits finis	0	831	(143)	687
Total	1 626	2 875	(780)	2 095

Créances clients et autres créances

Éléments	Brut 31/12/2021	Dépréciation	Net 31/12/2021	< 1 an	< 5 ans
Clients	36	0	36	36	0
Créances sociales et personnel	7	0	7	7	0
Créances fiscales	2 647	0	2 647	2 647	0
Autres créances	585	0	585	585	
Charges constatées d'avance	261	0	261	261	0
Total	3 536	0	3 536	3 536	0

Les charges constatées d'avance concernent exclusivement des opérations liées à l'exploitation de l'exercice suivant. Elles sont toutes à moins d'un an.

Détails des autres créances :

Éléments	Brut 31/12/2021	Dépréciation	Net 31/12/2021
Avance IBN ONE	3	0	3
Produits à recevoir	582	0	582
Total	585	0	585

Disponibilités et placements

Le total des disponibilités au 31 décembre 2021 est de 20.156 k€ répartis de la façon suivante :

- Comptes courants : 16.237 k€
- Comptes à terme : 3.843 k€
- Dépôts à terme : 76 k€

Variation des capitaux propres

Situation nette au 31 décembre 2020	8 654
Augmentation de capital	237
Augmentation prime d'émission et d'apport	21 141*
Émission de BSA	0
Distribution de dividendes	0
Résultat	- 13 658
Situation nette au 31 décembre 2021	16 374

*le montant des frais liés à l'augmentation de capital a été imputé en moins de la prime d'émission. Ce dernier s'élève à 986 k€.

Provisions pour risques

Éléments	31/12/2020	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminution : reprises de l'exercice	31/12/2021
Provisions pour risques (litiges clients et salariés)	100		100	
Autres provisions pour risques		530		530
Total provisions	100	530	100	530

Une provision de 530 k€ a été comptabilisé afin de couvrir les dettes (retranchées des disponibilités) de Global Bioenergies GmbH en cours et à venir.

Avances conditionnées (hors intérêts courus)

Éléments	31/12/2020	Augment.	Diminution	31/12/2021
ADEME-ISOPROD	4 578			4 578
Total	4 578	0	0	4 578

Emprunts

Éléments	31/12/2020	Augment.	Diminution	31/12/2021
PGE	4 900	1 100	0	6 000
Bpifrance PTZ	240	0	120	120
Bpifrance (prêt Leuna)	704	0	354	350
BNP (prêt Leuna)	247	0	122	125
SG (prêt Leuna)	161	0	114	48
CIC (prêt Leuna)	126	0	66	60
Ademe	902	0	563	338
Total	7 280	1 100	1 339	7 041

Prêts Garantis par l'Etat

La société a bénéficié de trois prêts garantis par l'Etat :

- Un PGE de 1 000 k€ consenti par la BNP versé en décembre 2020
- Un PGE de 3 900 k€ consenti par la Société Générale versé en décembre 2020
- Un PGE de 1 100 k€ consenti par BPI versé en janvier 2021.

Ces PGE étaient initialement remboursables en une seule fois à la date anniversaire de versement. Cependant, au cours du deuxième semestre de l'année 2021, la société a obtenu l'accord de chacune des banques pour définir un nouvel échéancier de remboursement étalé sur une durée de 5 ans, et dont les premiers remboursements débiteront en 2022.

Dettes

Éléments	Valeur brute	< 1 an	Plus d'1 an moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Établissement de crédits	7 041	971	6 347	0
Fournisseurs et comptes rattachés	2 483	2 483		
Factures non parvenues	370	370		
Dettes sociales et personnel	482	482		
Dettes fiscales	421	421		
Autres dettes	823	823		
Produits constatés d'avance	171	171		
Total	11 791	5 444	6 347	0

Autres dettes

Les autres dettes correspondent principalement aux fonds de garanties et fonds à reverser des aides et subventions reçues (1 441 k€), partiellement compensés par la partie due et reversée à la filiale Global Bioenergies GmbH (-619 k€ - dans le cadre de ces mêmes projets de subvention).

Projet d'innovation concerné	Montant
Optisochem	487
Rewofuel	456
Sweetwood	(121)
Total	822

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont relatifs à la part non consommée des aides et subventions reçues.

Projet d'innovation concerné	Montant
Optisochem	171
Total	171

Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2021
Subvention à recevoir	538
Dégrèvement CFE	44
Intérêts sur compte courant	0
Intérêts sur compte à terme	0
Total	582

Les produits à recevoir relatifs aux subventions concernent les projets suivants :

Projet d'innovation concerné	Montant
Sweetwood	238
Rewofuel	161
Eforfuel	11
Biorecover	128
Total	538

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2021
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	370
Dettes fiscales et sociales	330
Total	3 412

Tableau des filiales et participations

Dénomination	Capital	Q.P détenue	Val. Brute des titres	Prêts, avances consenties nets	Chiffre d'affaires
Siège social	Capitaux propres y compris résultat	Divid. Reçus	Val. Nette titres	Cautions données	Résultat
Filiales					
GBE GMBH Leuna, Allemagne	25 (1 984)	100% 0	25 0	1 529 0	2 331 1 241
IBN Two Leuna, Allemagne	25 (2)	100% 0	25 0	2 0	0 (2)
IBN One Evry, France	4 200 1 497	50% 0	2 100 2 100	3 0	0 (75)

5. Informations relatives au compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé sur la situation arrêtée le 31 décembre 2021 :

- De chiffre d'affaires généré par la marque de maquillage LAST
- De la refacturation aux filiales de certains coûts
- De la refacturation de frais d'hébergement à une société tierce
- De facturations diverses.

La répartition géographique est la suivante :

En euros	France	Étranger	Total 31/12/2021	31/12/2020
Ventes de biens	44		44	
Refacturation aux filiales	61	0	61	121
Frais d'hébergement	21	0	21	1
Facturations diverses	5	0	5	2
Total	131	0	131	124

Personnel

Charges de personnel	31/12/2021	31/12/2020
Salaires	2 777	2 550
Charges sociales	1 170	1 001
Total	3 947	3 551

Effectif moyen au	31/12/2021
Cadres	27,3
Non cadres	14,8
Total	42,1

Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transfert de charges

	31/12/2021	31/12/2020
Transfert de charges	126	158
Total	126	158

Dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation

	31/12/2021	31/12/2020
Dotations aux amortissements	453	248
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	780	0
Total	1 233	248

Autres charges

Les autres charges correspondent essentiellement aux redevances relatives à l'exploitation de brevets pour 83K€ et des jetons de présences pour 39K€

Résultat financier

Éléments	31/12/2021	31/12/2020
Gains de change	10	1
Produits de placement	62	110
Reprise dépréciation éléments financiers	4	59
Total produits	77	170

Pertes de change	11	4
Intérêts des emprunts	100	194
Dépréciation éléments financiers	68	42
Provisions pour risques financiers	2 061	
Total charges	2 240	241
Résultat financier	- 2 163	71

Résultat exceptionnel

Éléments	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels de gestion	0	
Produit cession actif	0	
Bonis rachat actions propres	5	65
Reprise dépréciation provisions	199	
Total produits	205	65
Charges exceptionnelles de gestion	12	43
Dépréciations et provisions	100	385
Valeur éléments actif cédés	0	19
Malis rachat actions propres	21	37
Total charges	132	484
Résultat exceptionnel	73	-418

Crédit d'impôt recherche

La société a engagé au cours de période des dépenses nettes de subventions consommées rentrant dans le champ d'application du Crédit d'Impôt Recherche pour un montant de 5 785 k€, générant un Crédit d'Impôt Recherche d'un montant s'élevant à 1 735 k€.

6. Autres informations

Aides à l'innovation perçues

Optisochem

Au cours de l'exercice 2017, il a été signé une convention de subvention entre Bio Based Industries Joint Undertaking, la SA Global Bioenergies et 5 autres partenaires dans le cadre d'un projet de subvention européen H2020 dénommé « Optisochem ».

La SA Global Bioenergies est coordinatrice du projet Optisochem. À ce titre, elle a perçu la somme de 8 292 k€ au 31 décembre 2021, répartie ainsi :

- Contribution PPCA : 390 k€
- Montant à partager entre les différents partenaires (en dehors du groupe Global Bioenergies) GmbH : 3 761 k€
- Montant perçu pour le Groupe : 4 141 k€

Au 31 décembre 2021, l'intégralité des sommes dues aux différents partenaires a été reversée.

La quote-part de subvention revenant à la SA Global Bioenergies est de 2 608 k€ au 31 décembre 2021. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2021 s'élève à 6 018 k€. Compte tenu d'un taux de subventionnement de 50 %, un produit constaté d'avance de 171 k€ a été comptabilisé.

Rewofuel

Au cours de l'exercice 2018, il a été signé une convention de subvention entre l'Union Européenne, la SA Global Bioenergies et de nombreuses institutions académiques et groupes industriels à travers l'Europe dans le cadre d'un projet de subvention européen H2020 dénommé « Rewofuel ».

La SA Global Bioenergies est coordinatrice du projet Rewofuel. À ce titre, elle a perçu la somme de 11 966 k€ sur la période, répartie ainsi :

- Montant à partager entre les différents partenaires (en dehors du groupe Global Bioenergies) : 7 121 k€
- Montant perçu pour le Groupe : 4 845 k€

Au 31 décembre 2021, la SA Global Bioenergies était redevable d'une somme s'élevant à 189 k€ à reverser à un partenaire.

La SA Global Bioenergies a perçu une avance d'un montant de 2 674 k€ sur la période. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2021 s'élève à 4 050 k€. Compte tenu

d'un taux de subventionnement de 70 %, un produit à recevoir de 161 k€ € a été comptabilisé.

Sweetwoods

Au cours de l'exercice 2018, il a été signé une convention de subvention entre l'Union Européenne, la SA Global Bioenergies et de nombreuses institutions académiques et groupes industriels à travers l'Europe dans le cadre d'un projet de subvention européen H2020 dénommé « Sweetwood ».

La SA Global Bioenergies a perçu une avance d'un montant de 843 k€ sur la période. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2021 s'élève à 1 545 k€. Compte tenu d'un taux de subventionnement de 70 %, un produit à recevoir de 240 k€ a été comptabilisé.

Eforfuel

Au cours de l'exercice 2018, il a été signé une convention de subvention entre l'Union Européenne, la SA Global Bioenergies et de nombreuses institutions académiques et groupes industriels à travers l'Europe dans le cadre d'un projet de subvention européen H2020 dénommé « Eforfuel ».

La SA Global Bioenergies a perçu une avance d'un montant de 134 k€ sur la période. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2021 s'élève à 145 k€. Compte tenu d'un taux de subventionnement de 100 %, un produit à recevoir de 11 k€ a été comptabilisé.

BioRECO2VER

Dans le cadre de ses relations avec sa filiale la société Syngip BV, la SA Global Bioenergies a pris sa suite à compter du 1^{er} avril 2019 dans la convention de subvention entre l'Union Européenne, la société Syngip BV et de nombreuses institutions académiques et groupes industriels à travers l'Europe dans le cadre d'un projet de subvention dénommé « BioRECO2VER ».

La société Syngip BV avait perçu une avance de 155 k€ au démarrage du projet, qu'elle a intégralement reversée à la SA Global Bioenergies. La SA Global Bioenergies a perçu la somme de 313 k€ au cours du premier semestre 2020. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2021 s'élève à 725 k€. Compte tenu d'un taux de subventionnement de 100 %, un produit à recevoir de 128 k€ a été comptabilisé.

Mise en place d'une ligne de financement en fonds propres

Le Directeur Général, agissant sur délégation du Conseil d'Administration et conformément à la 8^è résolution de l'assemblée générale des actionnaires du 5 septembre 2019 a décidé la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres à travers l'émission de 1 500 000 bons de souscription d'actions, chacun permettant l'émission d'une action nouvelle en cas d'exercice.

Les actions sont émises sur la base du cours de bourse moyen pondéré par les volumes du jour de bourse précédant chaque émission, diminué d'une décote de 6,5 %.

Au 31 décembre 2021, tous les BSA ont été exercés.

Le Directeur Général, agissant sur délégation du Conseil d'Administration et conformément à la 17^è résolution de l'assemblée générale des actionnaires du 17 septembre 2020, a décidé le 07 janvier 2021 la mise en place d'une seconde tranche dans des conditions analogues via l'émission de 2 500 000 nouveaux BSA.

Au 31 décembre 2021, 1 217 338 BSA ont été exercés, entraînant un versement total de 7 867 007 € répartis en 60 867 € de capital et 7 806 140 € de prime d'émission.

Attribution de BSPCE – BSA – BEA – Actions Gratuites

Plans d'attribution	Nombre de bons restant à exercer au 31/12/2021	Nombre d'actions correspondantes	Date butoir d'exercice
BSA 10-2012	9 900	9 900	29/10/2022
BSA A01-2014	8 000	8 000	07/01/2024
BSA 07-2014	3 000	3 000	02/07/2024
BSPCE A07-2014	6 200	6 200	02/07/2024
BSPCE B07-2014	1 500	1 500	02/07/2024
BSA A01-2015	6 000	6 000	12/01/2025
BSA B01-2015	750	750	12/01/2025
BSPCE A01-2015	6 991	6 991	12/01/2025
BSPCE B01-2015	14 819	14 819	12/01/2025
BSPCE A10-2015	7 500	7 500	13/10/2025
BSPCE B10-2015	4 955	4 955	13/10/2025
BSA A10-2015	400	400	13/10/2025
BSA B10-2015	1 000	1 000	13/10/2025
BSPCE A02-2016	30 000	30 000	15/02/2026
BSA A09-2016	1 300	1 300	21/09/2026
BSA B09-2016	3 000	3 000	21/09/2026
BSPCE 09-2016	15 200	15 200	21/09/2026
BSA BKN T6	14 975	14 975	16/01/2022
BSA BKN T7	15 592	15 592	12/02/2022
BSA 02-2017	1 500	1 500	21/02/2027
BSA BKN T8	16 728	16 728	12/03/2022
BSA BKN T9	16 666	16 666	10/04/2022
BSA BKN T10	18 450	18 450	14/05/2022
BSA BKN T11	18 518	18 518	18/06/2022
BSA BKN2 T1	14 476	14 476	26/06/2022
BSA BKN2 T2	18 182	18 182	26/07/2022
BSPCE A09-2017	5 334	5 334	28/09/2027
BSPCE B09-2017	2 000	2 000	28/09/2027
BSA 09-2017	2 000	2 000	28/09/2027
BSA 04-2019	20 000	20 000	17/04/2029
AGA MARS 2020	16 837	16 837	NA
BSA 09-2020	16 666	16 666	16/09/2030
AGA NOV 2020	15 070	15 070	NA
BSA II KEPLER	1 378 951	1 378 951	24/08/2022
AGA JAN 2021	9 406	9 406	NA
BSPCE 04-2021	230 000	230 000	18/04/2031
BSPCE 06-2021	40 000	40 000	31/05/2031
BSPCE B06-2021	75 000	75 000	17/06/2031
BSPCE 09-2021	10 000	10 000	27/09/2031
AGA OCT 2021	31 706	31 706	NA
TOTAL	2 108 572	2 108 572	

Évolution du capital social

Le capital social de la SA Global Bioenergies à la clôture de chaque exercice a été le suivant :

	30/06/09	30/06/10	30/06/11	30/06/12
Capital social en euros	41.800	46.600	79.009	82.830
Nb des actions ordinaires existantes	41.800	46.600	1.580.180	1.656.600
	31/12/12	31/12/13	31/12/14	31/12/15
Capital social en euros	90.892,95	137.762,80	138.773,40	141.509,85
Nb des actions ordinaires existantes	1.817.959	2.755.256	2.775.468	2.830.197
	31/12/16	31/12/17	31/12/18	31/12/19
Capital social en euros	167.681,35	224.375,05	253.972,75	435 946,50
Nb des actions ordinaires existantes	3.353.627	4.487.501	5.079.455	8.718.930
	31/12/20	30/06/21	31/12/21	
Capital social en euros	506 615,55	554 843,55	743 285,65	
Nb des actions ordinaires existantes	10.132.311	11.096.871	14.865.713	

Actions propres

L'Assemblée Générale du 12 mai 2011 a autorisé le Conseil d'Administration à l'effet de mettre en œuvre un programme d'achats d'actions de la société. Cette autorisation a été systématiquement renouvelée annuellement depuis 2012, le dernier renouvellement datant du 18 juin 2021. Ces achats d'actions pourront être effectués aux fins de favoriser la liquidité des titres de la société, dans la limite de 10 % du capital social de la société à la date de réalisation des achats.

Au 31 décembre 2021, depuis la souscription du contrat de liquidité intervenue lors de l'introduction en Bourse, la SA Global Bioenergies a versé la somme de 500 000 €. La répartition est la suivante :

- 8 430 actions propres représentant 0,06% du total des titres en circulation pour une valeur d'acquisition de 40 323,8 €

- Compte de liquidités pour 27 802.13€

Convention de licence

Le 13 février 2009, la SA Global Bioenergies a signé une convention de licence exclusive d'un brevet moyennant le versement de redevances trimestrielles.

Ce contrat prévoit également le paiement de redevances complémentaires sur l'exploitation directe et indirecte des demandes de brevet d'un montant maximal de 5% du chiffre d'affaires.

Au 31 décembre 2021, les redevances trimestrielles se sont élevées à la somme de 53 834 €. Une redevance complémentaire de 450 € a par ailleurs été comptabilisée.

Le 8 juillet 2011, le Conseil d'Administration a autorisé la conclusion d'un nouveau contrat de licence, pour lequel la redevance est annuelle.

Ce contrat prévoit que le montant de la redevance à verser s'élève annuellement à la plus élevée des sommes suivantes : 120.000 € ou 10 % du chiffre d'affaires indirect.

Le 20 février 2020, un avenant à ce contrat de licence a été signé, ramenant la redevance annuelle à une somme de 20 040 € à compter du 08 juillet 2020.

Au titre du bilan arrêtée au 31 décembre 2021, la redevance annuelle s'est élevée à la somme de 20 040 €. Aucune redevance complémentaire n'a été comptabilisée.

Déficit fiscal reportable

La SA Global Bioenergies dispose au 31 décembre 2021 d'un déficit fiscal reportable pour un montant de 126 117 779 €.

Ce déficit fiscal est reportable en avant sans limite de durée, et imputable sur les bénéfices fiscaux futurs dans la limite par année civile de 1 000 000 € plus 50 % de la somme comprise entre 1 000 000 € et le bénéfice fiscal avant imputation de l'exercice.

Honoraires Commissaire aux Comptes

En application des articles R 123-198 et R 233-14 du Code de commerce, les honoraires du Commissaire aux comptes relatifs aux prestations sur l'exercice 2021 se décomposent de la façon suivante :

- Dus au titre de la mission légale : 37 600 € HT
- Dus au titre des Services autres que la certification des comptes : 18 000€ HT

Engagements Hors Bilan

Éléments	31/12/2021
Nantissement créances	117
Nantissement fonds de commerce	185
Nantissement sur matériel	0
Nantissement sur titres	0
Engagement crédit-bail	0
Autres engagements donnés	0
Total engagements donnés	302

Engagements de retraite

Le montant des engagements pour indemnités de départ à la retraite est au 31 décembre 2021 de 60 788 € et n'a pas fait l'objet d'un enregistrement comptable.

L'engagement a été calculé sur l'ensemble du personnel avec les paramètres suivants :

Taux d'augmentation annuel des salaires : 2 %

Age de départ prévu : 62 ans

Taux de rotation : 1 %

Taux de mortalité : TV88/90

Montant des rémunérations allouées aux organes d'administration, de direction et de surveillance,

Ces informations ne sont pas fournies lorsqu'elles permettent d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes (PCG art. 833-17).

Faits postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant